

# Les Visiteurs de Prison

## sortent de l'ombre



Toutes les photos apparaissant dans ce rapport ont été prises par des membres du Groupe

Lors de notre colloque européen de 2017 intitulé « *Plus de bénévoles pour moins de violence* », soutenu financièrement par le *dji* et la Fondation Robert Bosch, nous avons eu la chance d'accueillir et entendre des personnalités intervenant dans le champ pénitentiaire en Europe. Ces personnes nous ont encouragés<sup>1</sup> à nous structurer de manière plus formelle afin de tenter d'obtenir un statut participatif à la Conférence des OGN internationales près du Conseil de l'Europe. En écho à ces propos notre équipe composée de bénévoles, alors en provenance des 4 pays européens, que sont l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas, a décidé de suite de se lancer dans un projet de grande envergure : formaliser notre ONG internationale, certes déjà existante, mais pas déclarée comme telle et chercher à gagner des associations de bénévoles intervenant en prison dans d'autres

<sup>1</sup> Pour faciliter la lecture de ce rapport nous avons décidé de n'utiliser que le genre masculin. Merci de votre compréhension



pays européens. Témoins privilégiés de ce qui se vit à l'intérieur des murs de la prison mais aussi acteurs de la vie civile engagés dans divers secteurs, nous souhaitons depuis le début de notre aventure commune nous faire mieux entendre au niveau européen et parler d'une seule voix.

### **La mise en œuvre**

La collaboration au sein de notre équipe est excellente. Elle dure depuis bientôt 10 ans. Convaincus, depuis le début, de l'importance de notre cause commune nous avons réussi à franchir des étapes essentielles<sup>2</sup>. Sans le soutien continu de l'Institut Franco-Allemand<sup>3</sup> et de la Fondation Robert Bosch nous n'en serions pas là aujourd'hui. Merci infiniment à ces institutions. Ce soutien nous permet, maintenant, de nous lancer dans cette grande aventure : sortir de l'ombre tant au sens propre que figuré du terme et défendre la cause des oubliés de nos sociétés au niveau européen. Ces oubliés sont soit mis sous main de justice soit encore, éloignés temporairement du regard de leur concitoyens. Ces derniers seront libérés après un temps plus ou moins long passé en détention. Retrouver une juste place dans la société civile relève du défi. Le discours sécuritaire, qui est de mise dans toutes nos sociétés européennes, complique encore le jeu.

### **I. Les étapes restant à franchir**

#### **1. Gagner une association agissant au niveau national dans un cinquième pays.**

Sans en avoir vraiment pris conscience jusqu'à l'invitation qui nous a été faite dès 2017 de présenter notre candidature auprès de la Conférence des OING près du Conseil de l'Europe, nous avons déjà agi en tant qu'ONG internationale. Mais, même si nous remplissions déjà la plupart des conditions permettant d'obtenir un « statut participatif », l'une d'elle manquait : la participation d'un cinquième pays européen à nos travaux.

Grâce au large réseau des contacts noués, par les différentes associations, avec des pays voisins, la tâche fut facile. En effet, Solange Pourveur, présidente de l'AVFPB, association belge<sup>4</sup>, est en contact régulier avec l'association luxembourgeoise. Anne-Marie Klopp et Solange Pourveur ont donc décidé de se rendre à Luxembourg en octobre 2018 pour rencontrer des responsables de l'ALVP. L'intérêt pour notre projet fut si grand que l'ALVP a accepté de suite de nous rejoindre et a désigné l'un de ses membres en la personne d'Alain Scaramucci pour la représenter

#### **2. Réfléchir à ce qui constitue le cœur de nos travaux**

Agir, de manière informelle, en tant qu'ONG internationale, là où nous sommes engagés depuis des décennies pour plusieurs d'entre nous, ne suffit pas pour mieux se faire entendre et constituer un véritable lobby.

Nous avons donc décidé de nous réunir une première fois à Paris en novembre 2018.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations nous renvoyons au site internet : [www.europaforum-kriminalpolitik.org](http://www.europaforum-kriminalpolitik.org). Pour accéder au site en langue française il suffit de cliquer sur le drapeau français

<sup>3</sup>A lire désormais sous le sigle *dfi*

<sup>4</sup> Les noms des associations se trouvent en toutes lettres à la fin du Manifeste qui conclut ce rapport.





### 3. Se donner des structures pour formaliser notre OING

Afin de pouvoir présenter notre candidature auprès du Conseil de l'Europe pour tenter d'obtenir le statut participatif auprès de la Conférence des OING, notre OING doit satisfaire à des conditions précises. Elle doit, entre autres :

- Respecter et défendre les valeurs et les principes du Conseil de l'Europe
- Être créée sur la base d'un acte constitutif adopté selon les principes démocratiques
- Être particulièrement représentative dans le ou les domaine(s) de leur compétence, domaine d'actions du Conseil de l'Europe
- Être représentée au niveau européen, c'est-à-dire avoir des membres dans au moins cinq États membres du Conseil de l'Europe
- Avoir été créée et poursuivre des activités depuis au moins deux ans au moment de la demande d'octroi du statut participatif<sup>5</sup>.

De toutes les associations membres du Groupe Europe qui pour la plupart<sup>6</sup> collaborent depuis près de dix ans, l'une d'elles, l'EFK fondée en 1998, répond à de nombreux critères exigés. C'est ainsi que dans ses statuts on peut lire que l'EFK vise à :

- L'entente entre les peuples et le processus d'unification européenne dans le domaine de la politique sociale et criminelle,
- La compréhension réciproque d'approches diverses dans le domaine de la politique sociale et criminelle,
- Le progrès en politique sociale et criminelle et
- La mise en œuvre d'innovations sur le plan de la politique sociale et criminelle et
- Le renforcement de la subsidiarité sociale.

Ces mêmes statuts stipulent que le Bureau doit comprendre des membres en provenance d'au moins 3 pays européens. C'est le cas actuellement puisque l'Allemagne, la France et la Suisse y sont représentées. Même si la Suisse n'est pas membre de l'Union Européenne, elle est bien membre du Conseil de l'Europe.

L'EFK a son siège en Allemagne, est inscrite au registre des associations près du Tribunal de Düsseldorf ce qui lui vaut le statut de « *eingetragener Verein* <sup>7</sup> » et est reconnu d'utilité publique.

L'EFK remplit donc les conditions exigées par le Conseil de l'Europe sur le plan légal pour porter, officiellement, le titre d'OING et en être le siège.

Au début de nos débats autour de la mise en place d'une OING nous avons évoqué l'idée de fonder une nouvelle association. Mais en raison d'un manque de ressources en personnes – et non d'idées tant créatives qu'originales - nous avons proposé que l'EFK soit, dans un premier temps et pour une durée de deux ans, la structure porteuse du Groupe Europe. Lors de notre réunion à Paris en novembre 2018, nous avons exprimé le souhait que le Groupe Europe puisse disposer d'une autonomie tant

<sup>5</sup> Extraits du *Règlement du statut participatif des OING au Conseil de l'Europe* voir [www.COE.INT](http://www.COE.INT)

<sup>6</sup> Si l'ALVP n'est devenue membre officiel du Groupe Europe qu'en 2018, elle suivait nos travaux depuis tout un temps. De plus le Luxembourg fut longtemps représenté dans le Bureau de l'EFK en la personne de Carlo Reuland, sous-directeur de la prison de Givenich à la fin de sa carrière professionnelle.

<sup>7</sup> Association inscrite au registre des associations près du Tribunal de première instance à Düsseldorf





structures de leur pays respectif. Ensemble elles représentaient 5000 bénévoles engagés en milieu pénitentiaire !

Nous avons espéré pouvoir entendre un membre de l'équipe gérant la Conférence des ONG internationales auprès du Conseil de l'Europe. Notre attente a été déçue. Mais nous avons profité du temps offert pour échanger entre nous, temps qui nous avait très souvent manqué les dernières années.

Comme à l'habitude nous avons entendu des intervenants en plénière. Deux aspects de ce bénévolat particulier ont été abordés :

- L'un sociétal à travers le thème de « *L'engagement citoyen comme pont entre la prison et la société* » et
- L'autre centré sur les relations entre personnes à travers le thème « *Le sens du bénévolat en milieu pénitentiaire* ».

La journée du samedi a dérogé aux habitudes (déclinaison du thème du colloque dans diverses cultures pénitentiaires). Nous avons proposé 4 ateliers thématiques.

Les thèmes étaient les suivants :

- *Forme juridique et financement* : Quelle est la forme juridique nationale la plus appropriée ? Quelles sont les ressources disponibles et comment collecter des fonds ?
- « *Philosophie* » et « *fondements* » : Quelle sera la mission de l'ONG ? Quelles valeurs et positions seront représentées ?
- *Objectifs et tâches* : Quelles sont les priorités pour les trois premières années ? Qu'est-ce qui est important pour les bénévoles ?
- *Échanges sur l'engagement dans l'aide aux personnes sous main de justice et à leurs familles.*

Chacun des participants a pu participer à 2 ateliers. Et grande nouveauté, nous avons fait appel à des jeunes interprètes. De ce fait les échanges ont été très constructifs.

La journée s'est terminée par une mise en commun des idées partagées lors de ces ateliers et une discussion sur les possibilités et les limites d'une demande de statut participatif en tant qu'ONG internationale au sein du Conseil de l'Europe.

Suite à ce colloque, Hervé Lottin<sup>10</sup>, a formulé un manifeste qui a retenu l'attention de tous les membres du Groupe Europe.

---

<sup>10</sup> Membre de l'AVFPB (Belgique)







## Groupe Europe - Manifeste

Nous soussignés, représentants de nos associations respectives – ALVP, ANVP, AVFPB, BONJO, EFK, KGV et UFRAMA - réunies au sein du GROUPE EUROPE, constituons une ONG Internationale.

Forts de notre connaissance pratique du champ pénitentiaire dans chacun de nos pays, et riches de nos échanges et des travaux réalisés ensemble depuis plus de dix ans, nous souhaitons que notre ONG Internationale puisse être présente auprès du Conseil de l'Europe avec statut participatif.

### **VALEURS**

Nous travaillons sur la base de valeurs qui correspondent à celles du Conseil de l'Europe : en participant à la protection des Droits de l'Homme pour les personnes sous main de justice, leurs familles et leurs proches, en respectant l'État de droit, nous contribuons à promouvoir la démocratie et la justice sociale en Europe.

- Nous croyons qu'aucune personne n'est réductible à son acte.
- Nous rencontrons les personnes dans le respect de leur dignité d'être humains et de citoyens.
- Nous pensons que professionnels et bénévoles sont complémentaires et œuvrent dans le même sens.
- Nous croyons à la valeur du bénévolat et voulons travailler avec modestie, mais aussi exigence et créativité, de manière individuelle et collective, dans un esprit d'entente, de solidarité et de fraternité, dans l'intérêt des personnes sous main de justice, des victimes et de la société.

### **BUTS**

Partageant pleinement les valeurs humanistes de l'Europe, nous voulons

- Promouvoir l'entente entre les peuples et le processus d'union européenne ;
- Enrichir la compréhension réciproque des différentes conceptions et expériences dans le domaine de la politique criminelle et sociale ;
- Soutenir des innovations qui, tout en améliorant l'intégration sociale, renforcent l'engagement citoyen.

Nous souhaitons proposer aux instances européennes des recommandations visant à améliorer :

- Le statut des personnes détenues et plus généralement des personnes sous main de justice, leur formation, leur réhabilitation et leur réinsertion dans la société, agissant ainsi en prévention de la récidive ;
- Les liens familiaux entre la personne détenue, sa famille et ses proches ; en limitant l'impact négatif de l'incarcération d'un parent sur ses enfants ;
- Les bonnes pratiques des visiteurs de prison et des intervenants bénévoles auprès des personnes sous main de justice et de leurs familles et proches ;
- Les politiques pénitentiaires de nos pays respectifs et avancer vers une harmonisation au niveau européen.



## NOTRE PRATIQUE

Nous rendons possible l'échange d'informations et la confrontation de points de vue (conceptions) sur une approche citoyenne de la criminalité dépassant les instances et les disciplines.

Dans cette optique, nous avons choisi d'intégrer notre «Groupe Europe» au sein de l'ONG de droit allemand EFK (\*) au sein de laquelle nous continuerons à collaborer en cherchant à établir des synergies avec toutes les associations et organisations visant des buts similaires.

## APPEL

Nous souhaitons être rejoints par des acteurs engagés dans ces différents domaines pour améliorer nos connaissances sur la forme et l'ampleur de l'exclusion sociale des personnes sous main de justice et leurs familles et proches et sur les initiatives susceptibles de favoriser leur intégration sociale.

### **(\*) Groupe Europe:**

**ALVP (L) :** Association Luxembourgeoise des Visiteurs de Prison  
<https://alvp.lu/>

**ANVP (F) :** Association Nationale des Visiteurs de Prison  
<http://www.anvp.org/> ;

**AVFPB (B) :** Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique  
<https://visiteursdeprison-avfpb.be/>

**BONJO (NL) :** BelangenOrganisatie voor (ex-)gedetineerden  
<http://www.bonjo.nl/>

**EFK (D) :** Europäisches Forum für angewandte Kriminalpolitik  
<http://europaforum-kriminalpolitik.org/fr/acces/>

**KGV (D) :** Katholischer Gefängnisverein Düsseldorf  
<http://www.gefaegnisverein.de>

**UFRAMA (F) :** Union Nationale des Fédérations Régionales des Associations de maisons d'accueil des familles et proches de personnes incarcérées  
<https://uframa.org>